DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Se former aux métiers de responsable d'administration des Finances publiques

2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la brochure de présentation des formations que la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) vous propose pour l'année 2017.

Ces formations s'adressent **exclusivement** aux cadres supérieurs des administrations financières étrangères (Direction générale des Impôts, Direction générale du Trésor, Direction générale de la Comptabilité publique, Direction générale du Cadastre).

L'offre comprend des formations de longue durée, celle d'inspecteur des Finances publiques de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) et le Master 2 *Administration fiscale 227* de l'Université de Paris-Dauphine ainsi que des séminaires de courte durée (1 à 2 semaines), organisés sur des thèmes particuliers par la Mission de Coopération internationale (MCI) et par l'ENFiP.

Vous trouverez dans cette brochure toutes les indications sur le contenu de chaque formation, ainsi que tous les renseignements utiles pour présenter des candidatures.

Nous appelons votre attention sur les modifications apportées cette année à l'examen probatoire pour la formation d'inspecteur des Finances publiques. Celui-ci comprendra :

- une épreuve écrite de culture générale comportant cinq questions notées sur quatre points chacune et auxquelles le candidat devra répondre en cent mots maximum ainsi qu'un sujet de réflexion noté sur trente points qui devra être traité, de manière structurée, en cinq cents mots maximum ;

- une note de synthèse à rédiger à partir d'un dossier ;

- une épreuve orale d'admission, uniquement pour les candidats ex-aequo, et dont les modalités d'organisation vous seront précisées après connaissance des premiers résultats.

Nous vous remercions de veiller à ce que les dossiers soient remplis avec le plus grand soin par les candidats et vous demandons de les adresser ensuite, **revêtus de vos avis et signature**, au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France auprès de votre pays, **en respectant les dates limites figurant dans la brochure.**

Souhaitant que cette offre de formation corresponde à vos attentes, sachez que nous demeurons toujours attentifs à vos suggestions.

La cheffe de la Mission
de coopération internationale

Sylvie STUREL

Le Directeur de l'Ecole nationale
des Finances publiques

Daniel CASABIANCA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

LES OFFRES DE FORMATIONS LONGUES
POUR CANDIDATER

EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE ET DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL

JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT

L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui **doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 100 euros mensuels (hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger) et d'une couverture maladie (ce document sera exigé pour la délivrance du visa).**

Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél . + 33.1.40.40.58.58) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat**, afin de signer une convention dans les meilleurs délais**.

Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES

RÉUSSIR L'EXAMEN PROBATOIRE DE SÉLECTION

Celui-ci comprend deux épreuves écrites d'admissibilité et, pour les candidats admissibles et ex-aequo, une épreuve orale d'admission.

FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES
A l'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (ENFiP)

De septembre 2017 à juillet 2018

Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire type master 1 orienté sur des disciplines juridiques, économiques ou financières ou si vous travaillez depuis au moins 5 ans dans les services de la Direction générale des Impôts (DGI), de la Direction (générale) du Trésor et/ou de la Comptabilité publique (DGT/DGCP) ou de la Direction générale du Cadastre (DGC)
(cf. pages 4 et 5)

Formation à dominante fiscalité
Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), 1 note de synthèse à partir d'un dossier et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Formation à dominante gestion publique
Si vous êtes fonctionnaire de la **DGT** ou de la **DGCP** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), 1 note de synthèse à partir d'un dossier et 1 oral d'admission pour les candidats ex-eaquo

Formation à dominante cadastre
Si vous êtes fonctionnaire de la **DGC** et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), mathématiques et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

Formation à dominante informatique
Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI/DGT/DGCP/DGC** et sous réserve de la réussite à un examen comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité : culture générale (5 questions avec des réponses en 100 mots et 1 sujet de réflexion à traiter en 500 mots), informatique et 1 oral d'admission pour les candidats ex-aequo

MASTER 2
ADMINISTRATION FISCALE 227
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
De novembre 2017 à octobre 2018

Si vous possédez une maîtrise (master 1) ou diplôme équivalent en droit ou sciences économiques et que vous appartenez à la DGI
(cf.pages 6 et 7)

Si vous êtes fonctionnaire de la **DGI** et sous réserve de vous être inscrit courant mai sur le site **http//www.dauphine.fr**

Le numéro d'inscription permet d'accéder au sujet d'un mémoire de 8 pages à rédiger et de télécharger les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier de candidature

LE DETAIL DES FORMATIONS

LA FORMATION DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES

En cas de réussite à l'examen probatoire.
Ne sont pas autorisés à s'inscrire ceux qui ont déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée.

CONTENU

La formation s'organise en deux phases, la formation « de carrière » et la formation sur « une dominante » :

La formation *de carrière* comprend	**Un cycle ministériel de formation initiale commun aux quatre filières, au cours duquel sont abordées :**	L'organisation des Ministères économique et financier ; La politique économique et financière ; La gestion des ressources humaines.
	Un cycle d'enseignement managérial, juridique, fiscal et comptable avec des enseignements dans les domaines suivants :	Management, communication, fondamentaux ; Comptabilité générale ; Recouvrement ; Contrôle et contentieux fiscal ; Fiscalité des particuliers ; TVA ; Fiscalité des professionnels ; Domaine ; Fiscalité directe locale ; Gestion publique de l'État ; Gestion publique locale.
La formation *sur une dominante* comprend	**Dominante gestion publique**	Gestion publique de l'État ; Gestion publique locale ; Management ; Comptabilité et analyse financière ; Organisation administrative ; Cas pluridisciplinaires gestion publique ; Bilan reformulation synthèse.
	Dominante fiscalité	Fiscalité professionnelle ; Fiscalité personnelle ; Action administrative ; Comptabilité ; Cas pluridisciplinaires contrôle fiscal ; Management ; Bilan reformulation synthèse.
	Dominante cadastre	Des enseignements cadastre fiscal ; Des enseignements cadastre technique (topographie, confection et conservation du plan cadastral…).
	Dominante informatique	Programmation ; Gestion de réseaux ; Anglais ; Bases de données et développement web…).

PÉRIODE

La formation se déroulera du 04 septembre 2017 au 31 juillet 2018.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places pour l'ensemble des établissements de Noisiel, Clermont-Ferrand et Toulouse, toutes filières confondues.

VALIDATION DE LA FORMATION

Les fonctionnaires étrangers admis au cycle de formation initiale des inspecteurs des finances publiques seront soumis aux mêmes règles d'évaluation et de contrôle des connaissances que les stagiaires français. Un diplôme sera remis à tous ceux qui auront atteint la moyenne de 10/20 à l'ensemble de ces épreuves. Aucun report ou redoublement ne sera accepté si la scolarité n'est pas validée.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- **La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée,validée et signée par le Directeur du candidat ainsi que par le SCAC** , avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 201 .

CONTACTS

Mission de coopération internationale 86/92 allée de Bercy - Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr	**Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39
École nationale des Finances publiques 10 rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE enfip@dgfip.finances.gouv.fr	**Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

LE MASTER 2 *ADMINISTRATION FISCALE 227*

CONTENU

L'enseignement de la fiscalité est replacé dans son contexte économique. Il est délibérément ouvert au milieu international.

C'est une formation d'étude et de réflexion sur l'ensemble du dispositif fiscal d'un pays, sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées du troisième cycle des études universitaires françaises.

Le programme comprend quatre parties :

1 - Les enseignements théoriques	2 - Les enseignements dirigés	3 – L'enseignement de la TVA à l'ENFiP (60h réparties en 20 séances)	4 - Le mémoire de recherche
- Théorie des systèmes fiscaux ; - Politique fiscale ; - Fiscalité internationale ; - Administration de l'impôt ; - Économie générale.	- Législation fiscale appliquée ; - Gestion de l'impôt et procédures fiscales ; - Fiscalité comparée et conventions internationales ; - Réforme fiscale et développement ; - Système d'information ; - Théorie économique de la fiscalité.	- TVA collectée ; - TVA des personnes publiques ; - TVA déductible ; - Traitement des crédits TVA ; - LASM / Régularisations globales ; - TVA sur les opérations immobilières ; - Assujettis redevables partiels ; - Territorialité des livraisons de biens corporels ; - Territorialité des prestations de service ; - Régimes d'imposition et obligations ; - Calcul des rappels de TVA ; - Véhicules et biens d'occasion ; - Rapprochement de chiffre d'affaires ; - Recouvrement de la TVA ; - Carrousels TVA.	L'étudiant choisit, en début d'année universitaire, un sujet de mémoire qu'il propose à un directeur de recherche. Ce mémoire devra être remis pour le 15 septembre 2017 et sera noté.

PÉRIODE

De novembre 2017 à octobre 2018.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

25 places environ.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- **La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée,validée et signée par le Directeur du candidat ainsi que par le SCAC** , avec photo d'identité récente en couleur ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- Une copie d'un mémoire de 8 pages à rédiger **dont le sujet s'obtient uniquement, après inscription en ligne entre le 03 et le 31 mai 2017**, sur le site de l'Université Paris-Dauphine : **http://www.dauphine.fr**

  Master sciences des organisations
  Master
  Droit
  Administration fiscale, programme international

- La copie d'une pièce d'identité et la copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 02 juin 2017. Celui-ci le transmettra ensuite au secrétariat du Master 227 à l'Université de Paris-Dauphine.

CONTACTS

Mission de coopération internationale 86/92 allée de Bercy – Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr	**Eric DUBOIS** Téléphone : + 33 1.53.18.03.57 **Colette BOULANGER** Téléphone : + 33 1.53.18.98.39
Université de Paris-Dauphine Secrétariat du Master 2 *Administration fiscale 227* Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75575 PARIS Cedex 16 – FRANCE http://www.dauphine.f	**Catherine GOGUÉ-MEUNIER** Téléphone : + 33 1.44.05.49.42

LES OFFRES DE FORMATIONS COURTES
POUR CANDIDATER

- **EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE OU DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL**

- **JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT**

  L'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires **(hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger) et d'une couverture maladie (ce document sera exigé pour la délivrance du visa).**

  Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél . + 33.1.40.40.58.58)** que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat**, afin de signer une convention dans les meilleurs délais**. Les formalités d'entrée sur le territoire français doivent ensuite être engagées très rapidement par les candidats.

  Les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

- **MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES**

- **COMPLÉTER LISIBLEMENT LA FICHE DE CANDIDATURE À UNE ACTION DE FORMATION COURTE**
  Celle-ci devra être validée par le directeur du candidat puis par le SCAC qui se chargera de l'envoi au correspondant formation indiqué avant le . Une photo couleur et copie d'une pièce d'identité devront être joints.

SI VOUS ETES FONCTIONNAIRE DE LA DIRECTION DES IMPOTS (DGI)

- Séminaire **TVA** — 26/06 au 07/07/2017 (cf. page 17)
- Séminaire **Contrôle fiscal** — 09 au 19/05/2017 (cf. page 11)

SI VOUS ETES FONCTIONNAIRE DE LA DIRECTION GENERALE DU CADASTRE (DGC)

- Séminaire **Sécurisation et fiscalité foncières** — 02 au 19/05/2017 (cf. page 10)

SI VOUS ETES FONCTIONNAIRE DE LA DIRECTION DU TRESOR PUBLIC et/ou DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE (DT/DGCP)

- Séminaire **Compte unique du Trésor** — 24 au 28/04/2017 (cf. page 9)
- Séminaire **Gestion budgétaire et comptable de l'État** — 09 au 19/05/2017 (cf. page 13)
- Séminaire **Gestion financière et décentralisée** — 26/06 au 05/072017 (cf. page 16)

Séminaires communs

- Séminaire **Formation de formateurs des Finances publiques** — 10 au 23/05/2017 (cf. page 14)
- Séminaire **Recouvrement de l'impôt** — 09 au 19/05/2017 (cf. page 12)
- Séminaire **Audit interne et maîtrise des risques** — 15 au 24/05/2017 (cf. page 15)

SÉMINAIRE COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
● **Des modules** présentant : - Le contexte et le cadre du Compte unique du Trésor (CUT) ; - La gestion de la trésorerie de l'État ; - Les outils informatiques et les moyens dématérialisés associés au CUT ; - La relation avec la Banque de France ; - La mise en œuvre de la trésorerie au Contrôle budgétaire et comptable ministériel (CBCM) ; - Le fonctionnement du CUT au niveau déconcentré. ● **Des interventions** de la Banque de France et de l'Agence France Trésor (AFT) ; ● L'**expérience** d'un poste comptable non centralisateur ; ● Un **atelier de travail** sur la mise en place d'un CUT.	**Du 24 au 28 avril 2017**	25	**Ministère de l'Économie et des Finances** **139 rue de Bercy** **75012 PARIS** **Bâtiment Colbert** **Salle 3252 D**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Tél : + 33 1.53.18.98.39

SÉMINAIRE SÉCURISATION ET FISCALITÉ FONCIÈRES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
L'objectif de ce séminaire est de présenter, sous ses aspects juridiques, fiscaux et foncier, le modèle français associant cadastre, gestion domaniale, publicité foncière et enregistrement. L'accent sera mis sur la sécurisation apportée par le système français. ● **Des modules présentant :** - Le droit foncier ; - Le système cadastral français ; - Le système de publicité foncière français ; - La gestion des biens domaniaux ; - La fiscalité foncière ; - Les procédures de mise à jour des informations ; - Les outils informatiques. ● **Des interventions sur les cadastres comparés**	**Du 2 au 19 mai 2017**	20	**ENFiP** **Établissement de Toulouse** **100 chemin du Cdt Joël Le Goff** **31081 TOULOUSE**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

SÉMINAIRE CONTRÔLE FISCAL

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<u>Deux séquences</u> : Chaque séquence permet d'aborder : - Les procédures du contrôle fiscal ; - Les applications pratiques ; - Les expériences étrangères présentées par les participants ; - La synthèse des animateurs. ● **Déterminer une stratégie de contrôle fiscal** - Enjeu et place du contrôle ; - Organisation du contrôle ; - Les instruments du contrôle ; - La recherche de l'information ; - Le cadre juridique du contrôle (vérifications professionnelles et personnelles) ; - Les sanctions. ● **Mettre en œuvre la stratégie du contrôle fiscal** - Les méthodes de contrôle ; - La recherche de la fraude fiscale internationale ; - Les liaisons avec le recouvrement ; - La pénalisation des affaires.	**Du 9 au 19 mai 2017**	30	**ENFiP** **Établissement de Noisy-le-Grand** **Le Montaigne** **4 avenue Montaigne** **93468 Noisy-le-Grand**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

SÉMINAIRE RECOUVREMENT DE L'IMPÔT

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
● **Différentes séquences permettant d'aborder :** - La problématique ; - L'expérience française (l'organisation, l'informatique) ; - Les expériences étrangères présentées par les participants ; - La synthèse des animateurs. ● **Des modules présentant :** - L'organisation comptable de l'État; - La DGFiP et le recouvrement ; - L'environnement informatique ; - Le recouvrement amiable ; - Les moyens de paiement ; - La relance des défaillants ; - L'action en recouvrement et les suspensions ; - Les pénalités ; - Les garanties - Le contrôle fiscal et le recouvrement ; ○ Les procédures lourdes. ● **Des échanges portant sur un thème de réflexion commun** ● **Le témoignage d'un comptable d'un SIE.**	**Du 9 au 19 mai 2017**	30	**ENFiP** **Établissement de Noisy-le-Grand** **Le Montaigne** **4 avenue Montaigne** **93468 Noisy-le-Grand**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

SÉMINAIRE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE DE L'ÉTAT

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
● **Des conférences** sur la loi organique relative aux lois de finances ; ● **Des formations** sur : - La LOLF et le règlement général de la Comptabilité publique ; - L'exécution du budget de l'État : acteurs ; contrôle ; CHORUS. - Les contrôles budgétaires et comptables ; - La dépense de l'État ; - Le contrôle interne comptable de l'État ; - Les normes et référentiels comptables ; - La qualité comptable ; - Le Compte général de l'État (CGE) et la certification des comptes de l'État. ● **Des échanges** sur les métiers de chef de service dépense et contrôleur budgétaire.	**Du 9 au 19 mai 2017**	25	**ENFiP** **Établissement de Noisiel** **9 avenue Pierre Mendès-France** **BP 257 Noisiel** **77442 Marne-la-Vallée Cedex**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – France mci@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Tél : + 33 1.53.18.98.39

SÉMINAIRE FORMATION DE FORMATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
Cinq séquences : **1 Communication et relations de groupe** - La transmission d'un message ; - L'utilisation du travail de groupe dans une action de formation. **2 La formation : un atout stratégique** - Les objectifs de la formation ; - Les structures de l'appareil de formation ;Les différents acteurs de la formation. **3 L'action de formation : la préparation** - La notion d'objectif pédagogique ; - Les moyens et matériels pédagogiques. **4 L'action de formation : la réalisation** - L'accueil des stagiaires ; - Les diverses techniques d'animation ; - Les auxiliaires pédagogiques. **5 L'action de formation : l'évaluation** - Pourquoi ? - Par qui ? - Comment ?	**Du 10 au 23 mai 2017**	20	**ENFiP** **Établissement de Clermont-Ferrand** **1 rue Ledru** **63033 Clermont-Ferrand Cedex 1**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33.1.57.33.87.04

AUDIT INTERNE ET MAÎTRISE DES RISQUES

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
● **Des modules** présentant : - La maîtrise des risques ; - Le contrôle interne comptable et financier ; - L'audit interne : organisation ; la fonction d'auditeur à la DGFiP ; le dossier d'audit et la conduite d'un audit. - L'audit externe ; - L'audit comptable et financier. ● **Des échanges** portant sur les métiers d'auditeur interne ; ● **Des travaux en atelier** sur la conduite d'un audit ; ● **Une journée d'étude** dans une Direction locale.	**Du 15 au 24 mai 2017**	25	**Ministère de l'Économie et des Finances** **6 rue Louise Weiss** **75013 PARIS** **Bâtiment Condorcet** **Salle 0187**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Tél : + 33 1.53.18.98.39

SÉMINAIRE GESTION FINANCIÈRE DÉCENTRALISÉE

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contact
● **Des conférences** sur les règles régissant la décentralisation et le financement du processus ● **Des modules** présentant : - le budget ; - les ressources, dont la fiscalité locale, et leur recouvrement ; - l'exécution des dépenses, le contrôle hiérarchisé de la dépense, les marchés publics ; - la tenue des comptes, la reddition des comptes, le contrôle du juge des comptes ; - le rôle du comptable public et sa responsabilité ; - les outils informatiques, la dématérialisation, le paiement par téléphone. ● **Des échanges** sur les métiers de directeur des Affaires financières dans une collectivité locale, de comptable public d'une collectivité locale.	**Du 26 juin au 05 juillet 2017**	25	**Ministère de l'Économie et des Finances** **6 rue Louise Weiss** **75013 PARIS** **Bâtiment Condorcet** **Salle 0187**	**DGFiP – MCI** TELEDOC 916 86/92 allée de Bercy 75574 PARIS Cedex – France mci@dgfip.finances.gouv.fr **Colette BOULANGER** Tél : + 33 1.53.18.98.39

SÉMINAIRE T.V.A.

Contenu de la formation	Période	Nombre de places	Lieu	Contacts
<u>Une introduction et trois séquences</u> : ● **Introduction** ○ Les mécanismes généraux de la T.V.A. ○ Les impacts économiques et financiers de la T.V.A. ● **Trois séquences** Chaque séquence permet d'aborder : L'économie du régime ; L'expérience française ; Les expériences étrangères présentées par les participants. **1 Les principes généraux d'imposition** - Le champ d'application ; - L'exigibilité, la base et les taux d'imposition ; - Les déductions. **2 Les relations extérieures** - Les échanges de biens et services ; - Le rôle de la Douane ; **3 La lutte contre la fraude à la TVA**	**Du 26 juin au 7 juillet 2017**	30	**ENFiP** **Établissement de Noisy-le-Grand** **Le Montaigne** **4 avenue Montaigne** **93468 Noisy-le-Grand**	**ENFiP** 10 rue du centre 93464 Noisy-le-Grand Cedex – France enfip@dgfip.finances.gouv.fr **Jean-Pierre THEVENEAUX** Téléphone : + 33 1.57.33.97.84 **Pascale PEGARD** Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pays et Nom du Candidat :
……
……
……

FICHE DE CANDIDATURE
A UNE ACTION DE FORMATION LONGUE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France
(Service de Coopération et d'Action culturelle)
avant le 30 NOVEMBRE 2016

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- le candidat (§1 et 2),
- **le directeur général de l'administration dont relève le candidat (§3 et 4.1),**
- **les services de l'Ambassade (§4.2 et 5) ou un autre bailleur de fonds (§4.3).**

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique ☐ **Fiscalité** ☐ **Cadastre** ☐

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Inspecteur des Finances publiques (dominante gestion publique) ..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Noisiel
1er septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des Finances publiques (dominante fiscalité) ..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand
1er septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des finances publiques (dominante cadastre) ..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
1er septembre 2016 au 31 juillet 2017

Inspecteur des finances publiques (dominante informatique) ..... ☐
École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
1er septembre 2016 au 31 juillet 2017

MASTER 2 *Administration fiscale 227* ..... ☐
Université de Paris-Dauphine
Novembre 2016 à octobre 2017
(Inscription **obligatoire** à confirmer également en ligne sur le site http//www.dauphine.fr)

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

3 Curriculum vitae

Présentation personnelle

PHOTO

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Situation familiale : .....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

Téléphone personnel : .....

Adresse mail **obligatoire et lisible** **(indispensable pour vous contacter)** :

Formation reçue

Indiquer le diplôme le plus élevé que vous possédez, sa date et son lieu d'obtention.

.....

.....

Avez-vous déjà suivi une formation à la Direction générale des Finances publiques en France ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez l'année et la nature de la formation reçue.

.....

.....

.....

.....

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :.....

- **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade : .....

Direction d'appartenance : .....

Service d'affectation : .....

.....

.....

.....

- **Résumé de votre carrière** (y compris le poste actuel) **:**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le .....

(Signature du candidat)

4 Avis du directeur général de l'administration dont relève le candidat (à compléter, dater et signer par celui-ci)

Projet professionnel envisagé à l'issue de la formation (impact attendu, évolution de la carrière, aptitude du candidat à mutualiser les apprentissages reçus en France) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de candidats présentés par votre direction à cette formation ? ☐

Rang de priorité de la présente candidature en cas de candidatures multiples à cette formation. ☐

A ....., le .....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Email du signataire **(lisible et indispensable pour prendre contact)** :

5 Engagement concernant le financement du candidat[1] (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

☞ ***les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités***

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- Disposer et justifier de la couverture maladie.

Les sommes allouées au candidat devront être obligatoirement gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI ☐ NON ☐

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) **:**
Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage-t-il à financer le candidat ? OUI ☐ NON ☐
Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire : .....

[1] **Les financements privés ne sont pas acceptés**

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A....., le .....

(Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Pays et Nom du Candidat :
……
……
……

FICHE DE CANDIDATURE
A UNE ACTION DE FORMATION COURTE

Dossier à transmettre à l'Ambassade de France
(Service de Coopération et d'Action culturelle)
avant le 03 FEVRIER 2017

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- **le candidat** (§1 et 2),
- **le directeur général de l'administration dont relève le candidat (§3 et 4.1),**
- **les services de l'Ambassade (§4.2 et 5) ou un autre bailleur de fonds (§4.3).**

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique ☐ **Fiscalité** ☐ **Cadastre** ☐

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

Compte unique du Trésor ☐
Direction générale des Finances publiques à Paris
24 au 28 avril 2017

Sécurisation et fiscalité foncières ☐
École nationale des Finances publiques à Toulouse
02 au 19 mai 2017

Contrôle fiscal ☐
École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand
09 au 19 mai 2017

Recouvrement de l'impôt ☐
École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand
09 au 19 mai 2017

Gestion budgétaire et comptable de l'Etat ☐
École nationale des Finances publiques à Noisiel
09 au 19 mai 2017

Formation de formateurs des Finances publiques ☐
École nationale des Finances publiques à Clermont-Ferrand
10 au 23 mai 2017

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Audit interne et maîtrise des risques..... ☐

Direction générale des Finances publiques à Paris

15 au 24 mai 2017

Gestion financière et décentralisée..... ☐

Direction générale des Finances publiques à Paris

26 juin au 05 juillet 2017

T.V.A...... ☐

École nationale des Finances publiques à Noisy-le-Grand

26 juin au 07 juillet 2017

3 Curriculum vitae

Présentation personnelle

PHOTO

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Situation familiale : .....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

Téléphone personnel : .....

Adresse mail **obligatoire et lisible** **(indispensable pour vous contacter)**

Formation reçue

Indiquer le diplôme le plus élevé que vous possédez, sa date et son lieu d'obtention.

.....

.....

Avez-vous déjà suivi une formation à la Direction générale des Finances publiques en France ?

OUI ☐ NON ☐

Si oui, précisez l'année et la nature de la formation reçue.

.....

.....

.....

.....

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :.....

- **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade : .....

Direction d'appartenance : .....

Service d'affectation : .....

.....

.....

.....

- **Résumé de votre carrière** (y compris le poste actuel) **:**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le .....

(Signature du candidat)

4. Avis du directeur général de l'administration dont relève le candidat(à compléter, dater et signer par celui-ci)

Projet professionnel envisagé à l'issue de la formation (impact attendu, évolution de la carrière, aptitude du candidat à mutualiser les apprentissages reçus en France) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nombre de candidats présentés par votre direction à cette formation ☐

Rang de priorité de la présente candidature en cas de candidatures multiples à cette formation ☐

A....., le ....

(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Email du signataire **(lisible et indispensable pour prendre contact)** :

5. Engagement concernant le financement du candidat[2] (déplacement, frais de vie et couverture maladie) :

☞ ***les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités***

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- Disposer et justifier de la couverture maladie.

Les sommes allouées au candidat devront être **obligatoirement** gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI ☐ NON ☐

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) **:**
Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire : .....

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage t'il à financer le candidat ? OUI ☐ NON ☐

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le .....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :

[2] **Les financements privés ne sont pas acceptés.**

6 Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A....., le .....

(Cachet et signature) Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire